



LA GAZETTE DE RENTIERES

AOUT 2026 - N° 5



Ce sont toujours des
photos que j'ai prises sur
la commune.

Qui saura reconnaître
le lieu ?



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Chères habitantes, Chers habitants,

La période estivale s'achève, elle aura été
marquée par des épisodes de chaleur
particulièrement intenses.

Notre commune n'a pas échappé à cette
canicule, qui a mis à rude épreuve les
organismes, les cultures, les animaux et plus
largement notre quotidien.

Cette période nous rappelle que le dérèglement
climatique n'est plus une perspective lointaine.

Nous devons désormais apprendre à nous
adapter à des épisodes de chaleur plus fréquents,
tout en continuant à préserver ce qui fait la
richesse de notre commune :

**notre environnement, nos paysages et notre
qualité de vie.**

Je vous rappelle que vos remarques, vos
suggestions et vos propositions sont importantes
pour améliorer la vie de notre commune et
répondre au mieux aux attentes de chacun.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos
besoins ou de vos idées.

La Mairie demeure disponible et attentive
à vos préoccupations.

Bien cordialement,

Cécile LADEVIE

A REFAIRE !

La venue de l'API TRUCK a été une belle réussite.

Nous renouvellerons l'évènement l'été prochain.

Merci à Toutes et Tous d'avoir participé à ce moment convivial.

Pour information, ce dispositif est mis gracieusement à la disposition des communes qui n'ont pas de commerces, par l'Agglo Pays d'Issoire.

Si vous connaissez des musiciens qui seraient susceptibles d'être intéressés par l'animation de cette soirée l'année prochaine, n'hésitez pas à nous en parler !





PROJET DE MEGA-CARRIÈRE DU SARRAN

LETTRE OUVERTE À MADAME LA PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME : "PROTÉGEZ NOTRE TERRITOIRE"

Madame la Préfète,

Nous souhaitons vous interpeller solennellement sur le projet d'exploitation d'une carrière de pouzzolane au lieu-dit « Le Sarran », sur les communes de Rentières et de La Chapelle-Marcousse.

Le dossier est actuellement en cours d'instruction et le délai d'examen a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2026. Ce délai supplémentaire doit être l'occasion d'examiner avec la plus grande rigueur les conséquences de ce projet. Car il ne s'agit pas d'une installation anodine. Il est question d'une exploitation prévue pour 30 ans minimum, dans un territoire rural dont la qualité paysagère et environnementale constitue précisément l'une des grandes richesses.

30 ans d'exploitation : une génération entière Trente ans !

C'est la durée annoncée dans le dossier. À cette échelle de temps, nous ne parlons plus d'un projet temporaire mais d'une transformation durable du territoire.

Les habitants devront composer avec l'activité de la carrière, ses installations et le trafic qui lui est associé.

Selon les éléments communiqués localement, ce trafic pourrait représenter environ 40 camions par jour. Quarante poids lourds de 44 tonnes par jour dans un territoire rural comme celui de Rentières ne peuvent pas être considérés comme une conséquence secondaire. Ce sont des passages répétés, du bruit, des poussières, des vibrations, une pression supplémentaire sur les infrastructures routières et une modification profonde des conditions de circulation et de tranquillité. Un territoire naturel ne doit pas devenir une zone industrielle.

Le Sarran se situe dans le Cézallier, au sein d'un environnement particulièrement remarquable. Le projet est situé sur un cône volcanique identifié comme un gisement favorable de pouzzolane. L'Autorité environnementale rappelle également que les pouzzolanes constituent une ressource recherchée et que le gisement du Sarran a été identifié dans une étude départementale.

Mais le fait qu'une ressource minérale existe ne signifie pas que son exploitation soit automatiquement compatible avec son environnement.

C'est précisément tout l'enjeu de l'autorisation environnementale. L'avis de la MRAE relève notamment 19 habitats naturels, dont huit d'intérêt communautaire, ainsi que la présence d'enjeux écologiques importants. Le Lys martagon, la faune, l'avifaune et les chiroptères témoignent de la richesse écologique de ce secteur.

Nous demandons donc que ces enjeux soient considérés non comme des contraintes que l'on cherche à contourner, mais comme des éléments fondamentaux de la décision.

La ressource en eau doit être une priorité absolue.

Une autre question ne peut être éludée : celle de l'eau.

Rentières possède une ressource en eau essentielle à la commune et à ses habitants. Dans un contexte de changement climatique et de tensions croissantes sur la ressource en eau, toute activité susceptible d'affecter les sols, les écoulements ou les eaux souterraines doit faire l'objet d'une vigilance maximale.

Nous ne voulons pas avoir à choisir demain entre une activité industrielle et la protection de notre eau. La protection de la ressource doit primer.

Le Cézallier a-t-il vocation à devenir une zone d'extraction ?

Notre territoire construit son attractivité autour de ses paysages, de son patrimoine naturel, de l'agriculture et des activités de pleine nature.

Le Tour du Cézallier participe à cette mise en valeur du territoire.

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne représente également un cadre territorial fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et paysagers.

Alors une question s'impose : Quelle cohérence y aurait-il à promouvoir l'attractivité touristique et environnementale du Cézallier tout en autorisant, pendant trente ans minimum, une activité industrielle générant un trafic quotidien important ?

Nous ne contestons pas la nécessité de disposer de matériaux. Mais nous refusons que la réponse à cette nécessité consiste à considérer certains territoires ruraux comme des espaces disponibles à l'exploitation dès lors qu'ils contiennent une ressource.

Madame la Préfète, nous vous demandons de regarder le bilan global.
Nous vous demandons de ne pas considérer uniquement les bénéfices économiques du projet.

Il faut également mesurer :

- les conséquences sur les paysages ;
 - les impacts sur les habitats naturels et la biodiversité ;
 - les risques et incidences éventuelles sur l'eau ;
 - les nuisances liées au trafic des poids lourds ;
 - l'impact sur les routes et la sécurité des usagers ;
 - les conséquences pour les agriculteurs ;
 - les effets sur l'attractivité touristique ;
 - la perte de valeur de nos biens immobiliers ;
- et la transformation durable du cadre de vie des habitants.

Le coût d'un projet ne se mesure pas seulement en euros.
Il se mesure aussi en hectares de milieux transformés, en paysages modifiés, en nuisances supportées et en patrimoine naturel transmis — ou non — aux générations futures.

Cette lettre s'adresse à Madame la Préfète, mais également à tous les élus concernés par l'avenir du Cézallier, conseillers municipaux, conseillers communautaires, conseillers départementaux, conseillers régionaux : nous vous demandons de vous prononcer clairement. Nous vous demandons de défendre un développement économique compatible avec les caractéristiques de notre territoire. Nous vous demandons de ne pas laisser l'intérêt économique privé immédiat prendre le pas sur l'intérêt général à long terme.

Madame la Préfète, nous vous demandons de dire NON.

Le dossier est encore en instruction. La décision n'est donc pas prise. C'est précisément pour cette raison que nous vous demandons de prendre en considération les inquiétudes des habitants et les enjeux environnementaux identifiés.



Nous vous demandons : de garantir une analyse indépendante, complète et rigoureuse des impacts du projet, d'exiger toutes les garanties nécessaires concernant la ressource en eau, de prendre pleinement en compte les enjeux liés à la biodiversité et aux habitats naturels, d'évaluer précisément les conséquences du trafic des poids lourds sur les habitants et les infrastructures, de préserver les paysages et l'attractivité du Cézallier, et, au regard de l'ensemble de ces enjeux, de refuser l'autorisation d'exploiter la carrière du Sarran si le projet porte une atteinte disproportionnée et durable à l'environnement et à l'intérêt général.

Madame la Préfète,

Vous avez aujourd'hui entre vos mains une décision qui dépassera largement le cadre d'un simple dossier administratif. Elle engagera le territoire pour plusieurs décennies.

Un paysage détruit ne se déplace pas.

Une source menacée ne se remplace pas facilement.

Une biodiversité disparue ne se recrée pas par décret.

Le Sarran n'est pas seulement un gisement.

C'est une partie du patrimoine naturel du Cézallier.

Nous vous demandons de le protéger.

Pour Rentières, et toutes les communes concernées par l'important trafic de poids lourds, Pour le Sarran, Pour le Cézallier, Pour l'eau, Pour la biodiversité, Pour les générations futures.

Madame La Préfète, nous vous demandons de dire NON à la carrière du Sarran.

Madame LADEVIE, Maire de Rentières
Le 31 août 2026



INFORMATIONS DIVERSES

Parce qu'une commune se construit aussi en se rencontrant, Danièle Clémensac et Pascale Collin vous proposent le 1er mercredi de chaque mois à partager un moment convivial d'écoute et d'échange.

L'occasion de créer du lien entre les habitants, de faire connaissance, de partager vos idées, vos attentes ou simplement de venir échanger autour d'un thé, d'un café dans une ambiance chaleureuse.

Habitants de tous âges, nouveaux arrivants ou fidèles de la commune, vous serez tous les bienvenus.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

**1er rendez-vous le 7 octobre 2026
Entre 15h et 17h**



Nous vous informons de la démission de Flavie LEJEMTEL, conseillère municipale, qui a souhaité mettre fin à son mandat pour convenance personnelle.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour la suite de ses projets.

La municipalité est pleinement consciente des difficultés et des désagréments rencontrés concernant le remplissage excessif des containers à ordures ménagères en cette période estivale.

Cette situation est notamment accentuée par l'occupation de nombreuses résidences secondaires entraînant une augmentation ponctuelle des volumes de déchets.

La municipalité suit attentivement cette situation et informe très régulièrement le SICTOM afin de rechercher des solutions adaptées aux besoins réels de la commune.

Nous vous rappelons qu'il est INTERDIT de jeter des sacs dans la colonne de tri sélectif. Ce manque de civisme implique un coût supplémentaire répercuté sur votre taxe d'ordures ménagères.

Nous comptons sur votre compréhension





PARTAGEZ VOS SOUVENIRS !

Danièle Clémensac est le 1er témoin de la mémoire de Rentières, nous l'en remercions.

"Une fois de plus, j'ouvre cet album familial dont les photos sépia doivent remonter aux années 1840/1850 (si j'en crois les actes retrouvés).

Je laisse de côté les portraits de mes trisaïeux pour retrouver Fernand Fournier que j'ai connu . Sur cette photo, il est magnifique : martial , conquérant, la beauté de la jeunesse.

Lorsque je l'ai connu, il n'était plus si jeune mais il "portait toujours beau" et faisait preuve d'une belle vitalité.

A ses côtés, mon grand-père a placé une photo de sa sœur Valérie, le jour de son mariage avec Marcel Tony.

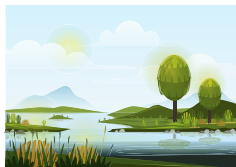
Nous leur rendions visite chaque année et j'avais pour eux une très profonde affection. Cousine Valérie m'a offert de jolis napperons qu'elle confectionnait (je ne l'ai jamais vue sans ouvrage dans les mains), je les conserve avec bonheur."

Danièle Clémensac



Qui nous offrira le prochain souvenir ?

A VOS AGENDAS



MERCREDI 23 SEPTEMBRE à 14h30

Découvrez le Lac de Chaux de Rentières
Zone humide du Pré du Pêché

- Présentation des travaux d'aménagement
- Petite balade, observation de la biodiversité
- Découverte ludique de la faune : identification d'oiseaux, écoute des chants, reconnaissance des empreintes...

L'animation sera clôturée par un moment de convivialité

A partir de 5 ans

Animation organisée par la Fédération des Chasseurs 63, la Société de Chasse et la Commune de Rentières.



Réservation obligatoire 07 57 10 34 56



Vous souhaitez recevoir la Gazette par mail,
merci de bien vouloir en faire la demande
directement :

cladevie@orange.fr



Horaires accueil public en mairie

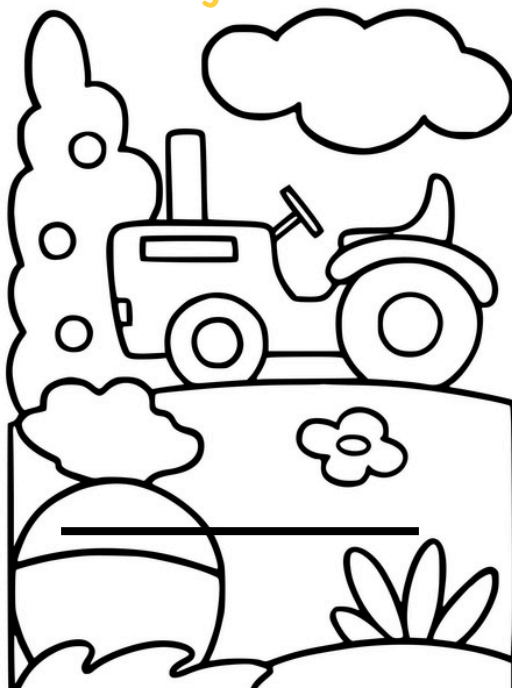
VENDREDI 10h-12h

Seront toujours présents, Le Maire et/ou les Adjoints



La page des enfants

Coloriage



Rébus



n'



CONTACT



04 73 71 83 42



06 58 94 24 98



rentieres.fr



mairie.rentieres@wanadoo.fr